



INFO-TRIENT

Le Bulletin d'information de la commune de Trient

Sommaire

- p.1 Le mot du président
- p.2 Le mot de la vice-présidente
- p.3 Les rubriques des conseillers
- p.4 Les brèves
- p.5 Convocation
- p.6 Budget 2019
- p.7 Manifestations hiver
- p.8 My énergie - Yourte

Le mot du président



Bertrand Savioz

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Nous voici déjà à la fin de l'année 2018, année riche en événements dans notre commune. Après les éboulements du début de l'année, plusieurs chantiers ont animé le quotidien des Triennards et Triennardes. De chaque côté du village, les camions et pelles-mécaniques ont oeuvré durant plusieurs mois afin d'ériger 2 digues très impressionnantes. Et au-dessus, des ouvriers-acrobates s'acharnent sur la paroi afin d'y

construire une passerelle de 60m ainsi que des filets de protection. Sous les yeux des ingénieurs, de l'Etat du Valais et des conseillers de la commune, ces travaux ont pu s'achever dans des délais respectables. La piste de luge a même pu être intégrée à la digue de Ban du For et ainsi être prolongée jusqu'à la Yourte. Les démarches administratives pour tous ces travaux furent longues et pénibles, mais grâce à l'abnégation des membres de l'exécutif communal, tout sera prêt pour l'hiver.

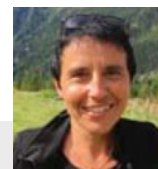
Outre ces affaires, le conseil s'est passablement réuni en vue de l'organisation du réaménagement de l'ancien hôtel du Glacier, propriété de la commune. Après que la commission du Glacier a donné les lignes directrices de la nouvelle affectation du bâtiment, le mandat d'étude parallèle en vue de sa rénovation a été mis en place. Les bureaux d'architectes et le jury nommés, le concours a pu être organisé dans les normes officielles. Après 2 jours de délibération, les membres du jury ont désigné à l'unanimité le lauréat, le bureau d'architectes IT à Martigny. Les plans provisoires sont consultables sur le site de la commune.

Par ce billet, je tiens à remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans l'organisation de manifestations au village et donnent ainsi des couleurs à la vie communale. Merci aussi au staff communal, employés et conseillers pour leur efficacité et le sérieux dans le travail.

Tous les conseillers seront à votre disposition pour répondre à vos questions le lundi 17 décembre lors de l'assemblée primaire.

En attendant de vous retrouver nombreux à la salle communale, je vous souhaite bonne lecture et vous envoie d'ores et déjà mes meilleurs voeux pour 2019.

Le mot de la vice-présidente



Patricia Bruchez

Bonjour à tous !

2018 touche déjà presque à sa fin... Je ne vais pas reparler des événements du début de l'année si ce n'est pour dire que tout est pratiquement rentré dans l'ordre avec la construction des digues de protection et de la passerelle sur le bisse. Le projet du Glacier qui prend forme est aussi une excellente nouvelle pour cette fin d'année et nous permettra d'entrer en 2019 dans les meilleures conditions, si Dame Nature ne décide pas de faire à nouveau des siennes. Elle qui nous a particulièrement gâtés durant ce dernier été et cet automne...

C'est sous le soleil et nombreux que les aînés ont visité l'ancre à ciel ouvert d'un artisan sanglier avant de manger dans le train d'époque baptisé le Cône'fer. Merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur. Les après-midi cartes ont repris aussi, le 3^{ème} jeudi du mois. Une exception sera faite le 13 décembre prochain, date du dîner et du Loto. N'oubliez pas de vous inscrire auprès de Natalie à la Commune.

Pro Litroz a vécu sa première journée Portes ouvertes en collaboration avec les Forts de Litroz. 150 personnes environ nous ont rendu visite. Certains ont retrouvé un lieu cher à leur enfance, d'autres ont fait connaissance avec cet endroit charmant. La rénovation de la Maison blanche et l'implantation d'une passerelle sont à l'étude. Je vous tiendrai régulièrement au courant de ce qu'il s'y passe.

Quant aux jeunes ils ont investi leur local et eu leur première vraie Assemblée générale. Ils continuent de collaborer avec la SD, qui vous prépare un sympathique programme pour l'année qui vient. Je profite de remercier les membres du comité de la SD et les jeunes pour le travail et l'excellente ambiance qui règne lors des manifestations et vous, bien sûr, pour votre fidèle présence sans laquelle rien ne serait possible. Alors encore une fois MERCI à tous !

Pour le reste, tout suit son cours.

Je vous souhaite une très belle fin d'année 2018 et une entrée en fanfare en 2019 !

Sapins de Noël

Les sapins de Noël peuvent être commandés auprès de l'Administration Communale jusqu'au vendredi **7 décembre** par téléphone (027 / 722 21 05) ou par mail à l'adresse info@trient.ch.



Yourte - horaires d'ouverture

- Mercredi 10h - 16h
- Vendredi 16h - 22h
- Samedi 10h - 22h
- Dimanche 10h - 16h



Vacances Noël : ouvert tous les jours sauf le 25 décembre

Vacances de Carnaval : ouvert tous les jours

Les rubriques des conseillers



Paul Gay-Crosier

Chères Triennardes et Chers Triennards,

Dans le dernier Info-Trient, je vous souhaitais un été chaud ; je crois que nous avons été gâtés, avec également un tout bel automne. J'espère que vous en avez profité pour parcourir les chemins pédestres de la commune. Celui de la Fenêtre d'Arpette a été réparé et les 2 entreprises mandatées (l'ARPI et le triage forestier) ont effectué un travail remarquable.

Vous attendiez la passerelle pour aller à la Buvette du Glacier, vous avez été déçus mais sauf problème de motricité, vous avez quand même pu vous y rendre et constater les dégâts et le travail à accomplir. Vous avez pu suivre, lors de vos arrêts aux feux de signalisation du Ban du For, que la passerelle a été construite et que vous pourrez la parcourir au printemps 2019 lorsque les barrières auront été posées.

En août et septembre, nous avons accueilli 2 groupes d'élèves de Suisse allemande : 16 élèves en provenance du canton de Saint-Gall et 26 en provenance du canton Bâle. Accompagnés par 2 forestiers du triage et par leurs professeurs, ils ont accompli un magnifique travail de nettoyage de forêts et de torrents (du côté des Jeurs), d'entretien et de réfection de chemins au Bourgatey, ce qui devrait permettre d'améliorer les sentiers raquettes pour cet hiver.



Ecopoint et Déchetterie

Ici, je tiens à rappeler quelques règles de tri:

A l'Ecopoint (sous l'école près de l'abri PC), vous ne devriez déposer que des sacs taxés, des déchets ménagers dans le conteneur vert, du papier dans le conteneur adéquat, les **cartons pliés** dans la cabane, les verres dans le conteneur **mais tous les autres déchets** doivent être apportés à la déchetterie du Neudray (au pont du Troulèro) qui est ouverte les mercredis et samedis (horaire sur le site de la commune).

Ce n'est pas correct de déposer **anonymement** des objets à l'Ecopoint. Merci de respecter ces directives.

Les Jeurs

Avant d'envisager le nouveau bitume posé entre Crenne et Le Cretton, nous avons contrôlé l'état de la conduite d'eau potable et avons dû constater qu'un tronçon devait être remis à neuf. La SEIC en a profité pour poser quelques conduites afin d'éliminer, enfin, tous les poteaux. Les désagréments dus à ces indispensables travaux sont maintenant passés.

J'espère vous rencontrer lors de la prochaine assemblée primaire afin de partager vos éventuelles préoccupations.

Caravane FM

En août dernier, la Télévision Suisse Romande a consacré son émission « Caravane FM » à notre village. Le concept de base de cette émission était d'abord de réaliser un reportage radiophonique sur les habitants de Trient. Durant 48 heures, 2 animateurs ont accueilli dans la caravane transformée en studio, quelques citoyens. De ces 2 jours d'émission, un film a été réalisé et sera diffusé sur la chaîne nationale le **mercredi 20 février 2019** - sous réserve de modification.



Rappel - règles à respecter

Suite à quelques plaintes reçues à la commune, nous vous rappelons quelques règles de bonne conduite à l'égard du voisinage.

Règlement communal de police :

Art. 8 Bruit

Il est interdit de faire du bruit sans nécessité. Chacun est tenu de prendre toute précaution utile pour éviter de troubler la tranquillité et le repos d'autrui à toute heure, aussi bien de jour que de nuit.

Art. 9 Tapage nocturne

Celui qui porte atteinte à la tranquillité et au repos nocturne (22h00 – 07h00), notamment par des cris, chants, musique, ouverture et fermeture de portières de véhicules automobiles, bruits de moteur, est passible des sanctions prévues par le présent règlement.

Art. 10 Respect du dimanche

Il est interdit d'utiliser des outils, machines-outils, machines ou autres engins pouvant nuire au repos du dimanche.

Loi fédérale sur la protection des animaux :

Art 10a Obligations des détenteurs de chien

1. Les chiens doivent être tenus en laisse dans les localités et tenus sous contrôle en dehors de celles-ci.
2. Les détenteurs ont l'obligation de ramasser les excréments de leur chien sur la voie publique et doivent disposer du matériel nécessaire à cet effet.

Convocation

AUX CITOYENNES ET CITOYENS DE LA COMMUNE DE TRIENT

Pour le lundi 17 décembre 2018 à la salle communale

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE A 20H00

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2017 ([documents à télécharger](#))
2. Budget 2019
 - Présentation du budget
 - Aperçu de la planification financière 2020 - 2023
 - Approbation du budget
3. Divers

ASSEMBLEE PRIMAIRE A 20H15

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2017 ([documents à télécharger](#))
2. Budget 2019
 - Présentation du budget
 - Aperçu de la planification financière 2020 – 2023
 - Décision fiscale 2019
 - Approbation du budget
1. Rapport des commissions
2. Divers

Les détails des budgets 2019, sont à disposition des intéressés au bureau communal ou sur le site internet à la page : <http://trient.ch/administration/comptes-et-budgets>

Trient, le 23 novembre 2018

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Budget 2019

Chiffres clés

Commune de Trient

2.893 millions de recettes de fonctionnement

2.535 millions de charges de fonctionnement

358'255 francs de marge d'autofinancement

545'800 francs d'investissements nets

Détail investissements

Réfection appartement école et autres réfections div. bâtiments	Fr. 60'000.00
Participations institutions sociales	Fr- 1'300.00
Routes cantonales et communales	Fr. 25'000.00
Machines	Fr. 10'000.00
Agrandissement dépôt communal	Fr. 140'000.00
Step	Fr. 21'000.00
Gestion des déchets	Fr. 16'500.00
Ouvrages de protection du Trient & correction du Rhône	Fr. 110'000.00
Projet agricole Arolette	Fr. 100'000.00
Tourisme: Panneaux accueil village	Fr. 52'000.00
Service électrique	Fr. 10'000.00

10'267 francs de fortune nette par habitants

Bourgeoisie de Trient

7'700 francs de recettes de fonctionnement

8'505 francs de charges de fonctionnement

Programme des manifestations à venir

1-2 déc.	Téléthon à Trient - Vente du pain issu du four banal à l'ancien local des pompiers (renseignements auprès de M. Lionel Lugon-Moulin)
14 déc.	Spectacle de Noël des enfants
25 déc.	10h30, Messe de Noël à l'église de Trient
2 janv.	Vin chaud de la nouvelle année sous la yourte, offert par la SD de Trient
5 janv.	Sortie juniors Ski-Club Trient - Vallorcine
19 janv.	Sortie juniors Ski-Club Trient - Vallorcine
26/27 janv.	Sortie 2 jours Ski-Club Trient – lieu à définir
8 févr.	Soirée luge du Ski-Club Trient
23 févr.	Sortie juniors Ski-Club Trient – Vallorcine
3 mars	Sortie d'un jour du Ski-Club de Trient – Chandolin St-.Luc Souper « pâtes » au retour à la salle communale de Trient
10 mars	Journée Populaire du Ski-Club de Trient – renseignements ultérieurement
17 mars	Sortie du Ski-Club de Trient – Concours à Vallorcine
22 mars	Sortie nocturne à raquettes, au clair de lune, avec l'accompagnateur Alexandre Cappi, organisée par la Société de Développement de Trient
19 mai	Spectacle de la Compagnie Zoé : « Femme de Prêtre », salle communale de Trient – 17h00 – Bar tenu par la jeunesse – sur inscription
Fin mai	Inalpe (renseignements auprès de l'Alpage de la Forclaz)
8 juin	Assemblée générale de la SD de Trient à l'Hôtel du Col de la Forclaz à 13h30 suivie d'une balade à la Buvette du Glacier – agape à la buvette
15 juin	Bal année 80 avec « Magic Men », organisé par la SD de Trient, sous le chapiteau, dès 19h00 – bar tenu par la jeunesse, raclettes...
16 juin	Fête patronale « St-Bernard de Menthon », messe à 10h30 suivie d'un apéritif. Grillades, animations, musique, etc ... sous le « chapiteau »

Sous réserve de toute modification

Pour de plus amples informations, visitez notre site internet www.trient.ch

Contacts Sociétés locales :

- SD Trient–Les Jeurs–Col de la Forclaz +41(0)792731511
- Chœur des Jeunes et Théâtre, Tissières Marie-Hélène +41(0)277225309
- Ski-Club, M. James Goumand www.ski-club-trient.ch +41(0)793810352

Activités hivernales - Trient

Mini-Téléski : Gratuit - ouvert le mercredi ap-midi et les week-ends / tous les jours durant les vacances (Noël et Carnaval - fermé le 25 décembre)

Piste de luge : Navette organisée durant les vacances au départ de la Yourte ou de la Forclaz

Ski de fond : 2 boucles de 2 km.

Raquettes : Parcours balisés à Trient, aux Jeurs et à Ravoire

Plus d'infos sur
www.trient.ch

My énergie



La commune de Trient pense à l'avenir et aux enjeux climatiques. Elle favorise tout projet de développement en lien avec des énergies renouvelables. En parcourant le site de la commune, vous découvrirez des informations qui pourraient vous être bien utiles:

www.trient.ch → infos → actualités → économies d'énergie

www.trient.ch → infos → actualités → audits énergétiques des bâtiments

www.myenergie.ch → commune → Trient

En voici quelques unes

- Votre commune vous aide financièrement à hauteur de 150 CHF pour la réalisation d'un audit de votre bâtiment. Vous pouvez contacter Christian Goumand au 027 722 21 05 ou par email à christian.goumand@trient.ch
- Astuces :
 - ✓ Baisser la température de chauffage d'un degré représente une baisse de 7% sur sa facture de chauffage
 - ✓ L'utilisation d'une cocotte-minute consomme 60% d'énergie en moins qu'une casserole.

Ouverture de la Yourte - hiver 18/19

Fête d'Inauguration

*15 Décembre 2018
10h-23h*

La yourte & des amis

Animations pour les enfants – adultes

Vin chaud - chocolat chaud maison offert

La soirée: Soupe traditionnelle au feu de bois